**Homélie Père Charles du dimanche 29 Août 2021**

La liturgie d’aujourd’hui nous invite à une relecture sérieuse de nos vies.

Dans la première lecture, Moïse transmet au peuple la loi du Seigneur pour qu’il la mette en pratique *afin que d’autres peuples connaissent le vrai Dieu.*

Dans la deuxième lecture, Saint-Jacques, invite à l’action : « Mettez la Parole Dieu en application ; ne vous contentez pas de l’écouter ... ! »

Dans l’Évangile, Jésus nous ramène une fois de plus à l’essentiel : Dieu juge l’homme, non sur de multiples observances, mais sur l’orientation profonde de sa vie, sur « ce qui sort de son cœur ». **Il reproche aux pharisiens** et aux scribes d’avoir perverti la religion en oubliant le sens des gestes et en faisant passer des rites et des préceptes figés comme des normes absolues de salut.

Oui ce ritualisme nous guette tous : Nous connaissons tous, des personnes qui ont des habitudes auxquelles elles ne dérogeront à aucun prix, qu’elles soient domestiques ou professionnelles, religieuses ou liturgiques ! **« J’ai toujours fait comme cela »** ! *Peut-être, d’ailleurs, nous reconnaissons-nous dans ces remarques !*

Toute la question est « quelle importance nous donnons à la loi, à la tradition, aux habitudes dans nos vies » Il est vrai que pour certains, elle est une sécurité, elle rassure, elle protège, elle évite de se remettre en cause...

La loi, la tradition, à trop vouloir les appliquer, nous coupent des autres. Il y a ce qui est autorisé et ce qui est interdit. Il n’y a pas de place pour une troisième voie.

**Être esclave de la loi** c’est ne plus être en capacité de se mettre à l’écoute et de discerner ce qui est essentiel : lorsque le respect de nos traditions l’emporte sur l’attention à notre frère et nous rend intolérants…

Aujourd’hui, la parole de Dieu nous rappelle que la fibre, la Moelle épinière de doutes les lois et traditions c’est le sacrement du frère : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » ; « Mon commandement, le voici : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ». Plus tard Saint Paul dira : « Celui qui aime autrui a, de ce fait, accompli la loi ... Aimer, est donc la loi dans sa plénitude.

Mettez la Parole en pratique, ne vous contentez pas de l’écouter ». Il serait illusoire de se complaire dans l’écoute de la Parole de Dieu sans qu’elle soit mise en pratique.

 Père Charles,sdb